

LE TRANSPORT – LA MOBILITÉ



BUDGET 2024 : 8 900 902 €



Au **compte administratif 2023**, par rapport à 2022 :

- les Dépenses Réelles de Fonctionnement progressent de +8,6% (*revalorisation du point d'indice, augmentations réglementaires, transport scolaire*),
 - les Recettes Réelles de Fonctionnement (RRF) : +7,1% (*reversement du versement mobilité via la subvention d'équilibre du budget général*).
- =>L'épargne brute s'élève à 258 855 € (contre 308 571 € un an plus tôt), soit 4,7 % des RRF (étant précisé que le budget n'avait pas, hors écriture d'ordre, de dépenses d'investissement)

- Le résultat de la section de fonctionnement, sur l'année seule, atteint +162 125 €.
- l'excédent cumulé s'élève à +753 083 €, contre +492 597 € un an plus tôt.

En 2024, pour la première année, le versement mobilité (4 M€ perçus en 2023) est directement encaissé sur le budget annexe.

Il pourra ainsi retracer et financer l'ensemble de la mobilité dans un seul et même budget, dont le prochain tracé de l'Euro-Véloroute Cucq-Merlimont, estimé actuellement à 5 M€. Des cofinancements, notamment européens, seront sollicités.



	CA 2022	CA 2023	BP 2023	BP 2024
Dépenses d'exploitation	4 970 523 €	5 389 275 €	5 898 384 €	7 515 808 €
Recettes d'exploitation	5 354 839 €	5 935 715 €	5 898 384 €	7 515 808 €
Dépenses d'investissement	202 085 €	2 946 €	248 946 €	1 385 093 €
Recettes d'investissement	310 366 €	209 588 €	248 946 €	1 385 093 €

A retenir pour 2024	
Exploitation	
• Dépenses réelles : 6 336 830 €	<ul style="list-style-type: none"> • Transport scolaire : 2,95 M€ • Transport urbain : 2,5 M€
• Recettes réelles : 6 966 422 €	
• Stabilité du taux de versement mobilité à 0,8%	
Investissement	
• Dépenses d'équipement : 1 381 278 €	
• Emprunt (recette) : 0 €	